Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212902167-20251212-DCSION_2025_117-DE

COMMUNE DE PLUGUFFAN

Décision n° 2025-117
Domaine d'intervention : 1.1 Commande publique – Marchés publics
Nomenclature « Actes »

Décision prise par le Maire par délégation du Conseil Municipal ou par un adjoint ou un conseiller municipal par subdélégation

OBJET : Notification d'un marché de travaux relatif à la requalification des espaces publics du centre-bourg

Le Maire de PLUGUFFAN,

- VU l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique
- VU le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;
- VU la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant pouvoir au maire, en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, pour prendre toute décision concernant la conclusion des marchés qui peuvent être passés en procédure adaptée ;
- VU le budget général de la commune ;
- VU les résultats de la consultation mise en place après publication d'un avis d'appel public à la concurrence transmis le 16 septembre 2025 ;
- VU la proposition d'attribution par les membres de la commission, suivant procès-verbal en date du 7 novembre 2025 ;

DECIDE

- De conclure, au nom de la commune, un marché public de travaux relatif à la requalification des espaces publics du centre-bourg, qui prendra effet à compter de la notification pour les lots suivants :

N° LOT	*DESIGNATION*	*ENTREPTISE RETENUE*	*ADRESSE DU SIEGE SOCIAL*	*MONTANT H.T.*	*MONTANT T.T.C.*
1	Voirie et Réseaux Divers (VRD)	COLAS France - ETABLISSEMENT DE QUIMPER	4 rue Röntgen ZI de Kernevez 29000 QUIMPER	578 469,19 €	694 163,03 €
2	Aménagements paysagers	BELLOCQ PAYSAGES	8, avenue de Ti Douar 29000 QUIMPER	185 362 €	222 434 €

Fait à Pluguffan, le 12 décembre 2025

LE MAIRE

Alain DECOURCHELLE